

Serge Genest

Anthropologue, professeur au département d'anthropologie, Université Laval

(1979)

“Recherche anthropologique: techniques et méthodes”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Serge Genest
Anthropologue, professeur au département d'anthropologie,
Université Laval.

"Recherche anthropologique: techniques et méthodes"

Un article publié dans l'ouvrage collectif intitulé: **Perspectives anthropologiques. Un collectif d'anthropologues québécois**, chapitre 19, pp. 333 à 344.
Montréal: Les Éditions du Renouveau pédagogique, 1979, 436 pp.

[Autorisation formelle accordée le 16 septembre 2005 par l'auteur de diffuser ce texte.]



Courriel Serge.Genest@ant.ulaval.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

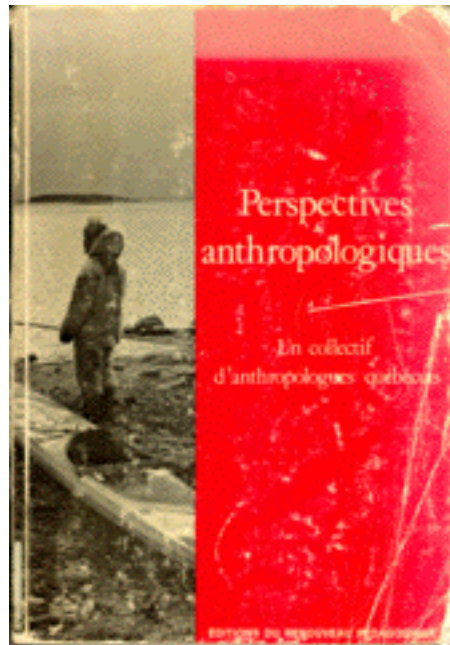
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 14 novembre 2005 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec.



Serge Genest
Anthropologue, professeur au département d'anthropologie,
Université Laval.

“Recherche anthropologique: techniques et méthodes”



Un article publié dans l'ouvrage collectif intitulé: **Perspectives anthropologiques. Un collectif d'anthropologues québécois**, chapitre 19, pp. 333 à 344. Montréal: Les Éditions du Renouveau pédagogique, 1979, 436 pp.

Table des matières

Introduction

1. Définitions préliminaires
2. Quelques « attitudes » fondamentales en anthropologie
3. Les phases d'un processus de recherche

Conclusion

Bibliographie

Serge Genest
Université Laval

"Recherche anthropologique : techniques et méthodes".

Un article publié dans l'ouvrage collectif intitulé : *Perspectives anthropologiques*. Un collectif d'anthropologues québécois, chapitre 19, pp. 333-344. Montréal : Les Éditions du Renouveau pédagogique, 1979, 436 pp.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'anthropologie a donné naissance à un nombre impressionnant d'analyses diverses et de théories. On en vient presque à oublier que toute une pratique sous-tend ces échafaudages théoriques. Peut-être même que certains théoriciens, préférant les constructions logiques à l'analyse des faits, finissent-ils par oublier que l'analyse réflexive vise avant tout à rendre compte de la réalité ou, si l'on préfère, à expliquer les faits sociaux. En somme, devant l'importance de l'analyse et de « l'intuition » créatrice et à l'instar d'anthropologues réputés, certains jeunes chercheurs trouvent toutes les conditions réunies pour reléguer au second plan le travail de base : la collecte des données qui donne lieu aux élaborations théoriques. Il faut dire, à la décharge de ces nouveaux venus dans le domaine, que leurs aînés accordent souvent très peu d'importance en apparence - et parfois même dans leur pratique - à l'accumulation des données. Bien sûr, si vous interrogez n'importe quel chercheur, il affirmera avec une étonnante conviction que la re-

cherche consiste essentiellement à établir une relation dialectique entre la collecte des faits et leur intégration dans un cadre théorique, ce qui donne lieu par la suite à un retour aux faits pour vérifier si la théorie les explique adéquatement. Mais la réalité est toute autre : en effet, la production anthropologique ne rend souvent pas compte de ce principe.

Cet article traite du travail de base, de la pratique de l'anthropologie. En fait, il s'agit surtout de poser quelques jalons préliminaires à toute entreprise de recherche anthropologique.

1. Définitions préliminaires

[Retour à la table des matières](#)

Les spécialistes s'accordent pour considérer les *techniques* comme les outils premiers de cueillette des données en situation de recherche. Grâce à l'utilisation de techniques variées, l'anthropologue parvient à recueillir des informations sur le sujet qui l'intéresse. On peut citer à titre d'exemples l'entrevue, le questionnaire, les histoires de vie, les inventaires démographiques. Chacune de ces techniques donne lieu à la collecte d'informations de types divers. Il ne faut cependant pas confondre ces techniques avec les instruments matériels que le chercheur peut manipuler, tels qu'appareil-photo, magnétophone, caméra ou autres.

Par ailleurs, les auteurs ne s'entendent pas toujours lorsque vient le moment d'élaborer des méthodes de recherche. Dans ce texte, on entend par *méthode* l'ensemble des procédures spécifiques à une recherche. En d'autres termes, c'est la démarche analytique qui consiste à évaluer l'utilisation et le rendement de chacune des techniques dans le cadre d'une recherche particulière. En cela, les méthodes se distinguent de la *méthodologie*, définie comme une réflexion analytique et critique sur l'ensemble des procédures et des transformations qui ont cours dans tout travail de recherche. Ainsi précisée, la méthodologie

serait aux techniques et aux méthodes ce que l'épistémologie (réflexion critique sur un domaine scientifique) est aux théories (ensembles de propositions sur un univers donné et qui sont en interrelation).

Sans examiner en profondeur tous les aspects de la question, il semble assez évident que les techniques et l'ensemble des procédures concernant leur utilisation constituent une *pratique de la recherche*. Que cette dernière s'élabore à partir de documents écrits, ou sur le « terrain » (*fieldwork*, chez les anthropologues anglophones), elle n'en constitue pas moins la mise en action d'un processus analytique.

De nombreux ouvrages - en grande partie publiés par des Américains - portent aussi bien sur la description des techniques que sur les méthodes. Ce n'est pas le lieu ici, vu l'ampleur d'une telle tâche, de tenter même une brève analyse des unes et des autres ¹. Une approche plus simple mais fondamentale consistera à fournir quelques éléments de réflexion sur certains aspects essentiels à la recherche anthropologique, qui sous-tendent l'entreprise elle-même : la définition de science, l'objectivité, la comparaison ainsi que l'observation et la participation. Autant de thèmes traités dans la première partie de cet exposé. Ensuite, nous jetterons un bref regard sur les différentes étapes d'une recherche, de la constitution d'une bibliographie à la rédaction d'un rapport, en faisant ressortir sommairement les implications d'une telle démarche analytique.

¹ Consulter la bibliographie.

2. Quelques « attitudes » fondamentales en anthropologie

[Retour à la table des matières](#)

Plutôt que de traiter de notions ou de concepts de base, mieux vaut, semble-t-il, réfléchir à un niveau plus intuitif et plus global. Il convient donc d'aborder la question des attitudes fondamentales appropriées en anthropologie. Ce terme fait appel à un conditionnement, à l'acquisition d'un état d'esprit. Au-delà de tout apprentissage technique, il faut commencer par se situer par rapport aux phénomènes qu'on veut décrire et analyser. Dans un premier temps, la démarche anthropologique repose autant sur l'adoption de nouvelles façons d'observer la réalité qui nous entoure que sur l'acquisition d'un langage analytique spécifique.

Un grand nombre d'ouvrages discutant des techniques et des méthodes réfèrent à *l'attitude scientifique* et à l'importance qu'elle revêt au sein de la démarche anthropologique. Dès le début de la constitution du champ d'investigation de l'anthropologie, les auteurs ont eu tendance à proposer le modèle des sciences dites exactes (v.g. biologie et mathématiques) comme but ultime des sciences sociales, puisque ces dernières prétendaient parvenir à des constatations sûres et vérifiables sur les comportements des hommes en société. Jusqu'à maintenant, ce modèle idéal a cours et sert de fondement au travail des anthropologues.

Depuis au moins dix ans, quelques auteurs ont découvert une nouvelle dimension de leur domaine de recherche, laissée en veilleuse par une préoccupation envahissante de faire œuvre scientifique. Puisqu'il s'agissait de sciences sociales, pourquoi ne pas aussi intégrer cette spécificité au processus analytique ? Il faut dire que tout un contexte politique - décolonisation et critique du colonialisme, de la guerre du Vietnam et du rôle joué par certains anthropologues américains en

Asie - a plus ou moins forcé ce déblocage et ce redémarrage sur des bases nouvelles. On parle donc de réinventer l'anthropologie (Hymes, 1972), de l'humaniser en quelque sorte (Berreman, 1968).

En ce qui concerne les techniques et les méthodes, le sens de cette réorientation reste à préciser. Le fait d'insister sur la dimension sociale ou humaine plutôt que sur la dimension scientifique ne signifie nullement que les anthropologues abandonnent totalement leur prétention de travailler scientifiquement. Tous sont Parfaitement conscients qu'une expérience d'analyse, d'interprétation se situe sur un autre plan que celui du vécu, de l'émotion individuelle, de la phénoménologie, et souhaitent que le projet d'analyse des comportements continue à alimenter la réflexion anthropologique. On note actuellement une lacune quant à la mise au point de procédures assez précises pour assurer l'utilisation concrète des résultats des analyses. La réorientation donnée à la recherche reste encore trop imprécise. Par contre, le projet de Wright Mills, proposé aux sociologues à la fin des années 50, convient encore aux anthropologues - et sans doute aux sociologues - de 1978. Après avoir précisé que le devoir politique du sociologue consistait à faire endosser leurs responsabilités aux détenteurs du pouvoir, et à les informer des conséquences de leurs décisions, Mills écrivait :

À ceux qui, de façon chronique, sont démunis de pouvoir, et dont la conscience s'arrête au milieu quotidien, il [le sociologue] révèle par son analyse le retentissement qu'entraîne sur ces milieux les décisions et les lignes de forces structurelles, et comment les épreuves personnelles rejoignent les enjeux collectifs ; ce faisant, il révèle ce qu'il a découvert concernant les actes des puissants. Telles sont les missions éducatives dont il est investi, et ce sont là également ses grandes missions auprès de la collectivité, s'il est appelé à s'adresser à un grand public.

MILLS 1967 : 196

Les anthropologues essaient maintenant de démontrer que le projet de Mills ne présente pas d'incompatibilité avec l'attitude scientifique, et même qu'il fait partie intégrante de la position adoptée par le chercheur en sciences sociales. L'élaboration de schémas d'entrevues, de questionnaires ou autres, ainsi que la réflexion critique sur l'utilisation de chaque technique dans chaque situation de recherche ne sont pas

mises au rancart : elles mettent plutôt en lumière la portée scientifique du travail de l'anthropologue. Cela ne nous renseigne cependant pas sur les règles des transformations qui renvoient cette science à son objet, i.e. l'investissent de sa dimension sociale.

Le changement d'optique face à l'attitude scientifique a des répercussions immédiates sur *l'objectivité*. Dans les sciences exactes - prises comme modèle des sciences sociales - le recul, la distance qui existe entre l'observateur et les diverses composantes de son expérimentation semblent garantir la valeur scientifique de son travail. Qu'on pense à l'expérience en laboratoire conduite par un chimiste. Quelle que soit la personnalité du chercheur, les résultats de l'expérience ne subissent pas de modifications. De telles conditions permettent de parler d'objectivité. En anthropologie, par contre, l'expérience de recherche s'effectue auprès d'autres humains. Par conséquent, l'anthropologue se confond lui-même avec son objet d'étude : les comportements des individus en société. Cette prémisse posée, la conclusion se dégage aisément : puisque le chercheur constitue lui-même une partie de son objet, il lui devient impossible d'être objectif. Comme l'objectivité constitue le fondement de l'attitude scientifique, les anthropologues ne peuvent donc prétendre faire du travail scientifique.

Comment résoudre ce dilemme ? On peut choisir d'abandonner tout projet dans le domaine des sciences sociales, puisque l'objectivité des sciences exactes demeure inaccessible aux chercheurs dans ce domaine, ou encore de relever le défi. Cette dernière solution continue de canaliser les efforts de la majorité des chercheurs en sciences sociales. Une fois ce choix effectué, il reste à déterminer comment parvenir à l'objectivité. L'élaboration des techniques depuis les débuts de l'anthropologie vise précisément à rendre les recherches des anthropologues les plus objectives possible, compte tenu des circonstances qui entourent l'exercice de leur métier. Les anthropologues rappellent d'ailleurs à maintes occasions leur préoccupation constante de tendre à l'objectivité.

Or, certains auteurs affirment de plus en plus qu'il faut cesser de faire l'autruche et de s'enfouir la tête dans le sable. Au lieu d'insister sur une objectivité mal définie, pourquoi ne pas affirmer carrément que l'anthropologue est subjectif ? En effet, tout concourt à influencer

le travail de ce dernier : sa personnalité le conditionne dans le choix des problèmes abordés ainsi que des informateurs auprès desquels il recueille ses données. L'analyse des matériaux de recherche trahit également la subjectivité du chercheur. En fait, le cadre théorique qu'il a mis au point influence à la fois la cueillette des matériaux de base et le type de traitement qu'il leur fait subir. Dans de telles conditions, plutôt que de s'attacher à nier sa subjectivité, il importe pour l'anthropologue de présenter systématiquement les limites à l'intérieur desquelles il travaille et l'ensemble des procédures qui conditionnent les résultats de ses analyses. Puisqu'il « manipule » des impressions, à la fois celles qu'il reçoit et celles qu'il émet, autant essayer de les contrôler et d'en faire la « gestion » (Berreman, 1962, parle d'impression *management*).

Devant la difficulté d'atteindre l'objectivité, exprimée de fort longue date par les anthropologues, l'idée de travailler dans un contexte de dépaysement est apparue comme une sorte de bouée de sauvetage à ceux qui cherchaient un moyen de réduire l'influence du chercheur sur son objet d'étude. L'attitude du *dépaysement s'est* avérée comme un des moteurs de l'approche anthropologique. Il faut ajouter qu'elle continue à le faire. Mais ici aussi les critiques s'interrogent sur cette approche.

La démarche reste assez simple. Pour s'assurer d'un meilleur recul en face de la société étudiée, il semblait que le fait de vivre et de conduire une enquête dans un milieu différent de son milieu d'origine ajoutait un caractère supplémentaire de fiabilité aux résultats du travail. Le dépaysement offrait ainsi un moyen incontestable de repousser la tendance à l'appréciation subjective des conduites par l'anthropologue. Ce raisonnement, présenté de manière assez schématisée, correspond à l'orientation qui a prévalu en anthropologie depuis que la recherche sur le terrain existe.

En critiquant l'anthropologue en tant que révélateur, voire agent du colonialisme occidental auprès des autres populations de la terre, on attaque du même coup la formule du dépaysement comme moyen d'atteindre à une quelconque objectivité. Qui plus est, ainsi perçue, cette attitude, érigée en condition de réussite scientifique, risque même d'apparaître plutôt comme une légitimation du travail de l'anthropolo-

gue au sein du système colonial. Les anthropologues qui défendent l'utilité du dépaysement justifient en fait leur présence parmi les colonisateurs.

Ce point pourrait faire à lui seul l'objet d'un article. Il faudrait d'abord déterminer si le dépaysement ne s'inscrit pas dans le projet même de l'anthropologie vue comme science des diverses formes de comportements en société, i.e. science éminemment comparative. Quoi qu'il en soit, une chose semble évidente : de plus en plus d'anthropologues, en particulier dans le contexte nord-américain, mènent des travaux sur leur propre société. On peut en partie attribuer ce fait à l'accentuation de l'intérêt pour la dimension sociale par rapport à la dimension scientifique. Il faudrait même ajouter que quelques spécialistes vont jusqu'à affirmer que le seul travail efficace que puisse conduire l'anthropologue s'exerce à l'intérieur de sa propre société. On passe alors d'une position extrême à l'autre.

Vue sous cet angle, l'objectivité renvoie donc à une autre attitude capitale dans la démarche de l'anthropologue : la comparaison. Bien avant que les chercheurs ne décident d'observer sur place et de recueillir des informations auprès des populations concernées, en un mot de faire du « terrain », les « anthropologues de salon » (armchair anthropologies), comme on les appelait, avaient découvert qu'un des fondements de leur entreprise se situait du côté de l'appréhension globale des comportements des nombreuses sociétés de la terre. Les tâtonnements et les erreurs furent nombreux. Mais entrer dans les détails de la progression des études comparatives nous éloignerait de notre propos immédiat. Qu'il suffise de retenir que l'approche globale dans laquelle se sont engagés les anthropologues les a conduits à accorder beaucoup d'importance à la comparaison.

Une telle prise de position entraîne de multiples conséquences. Une des principales tient au fait que, même en travaillant chez soi, dans sa propre société, le mode d'appréhension que se donne l'anthropologue le contraint à garder à l'esprit une perspective globale, à se donner par conséquent un certain nombre de points de repère. Le poids que l'attitude comparative apporte aux analyses et aux généralisations représente un avantage majeur de cette dernière. Les généralisations se dégagent ainsi de la comparaison entre plusieurs exemples

ou, au contraire, de l'analyse en profondeur d'un cas où l'on tire des hypothèses générales comme le préconise Lévi-Strauss (1952 : 28). Dans une situation comme dans l'autre, l'attitude comparative s'affirme, et ses implications présentent plus qu'un intérêt purement intellectuel ; elles ont une portée pratique.

Comme nous le savons déjà, le choix d'un éclairage de type social dans l'analyse anthropologique se répercute sur la sélection des phénomènes à observer. Dans ce contexte, il semble évident que l'anthropologue a tout intérêt à connaître le plus grand nombre de formes de rapports sociaux pour mieux comprendre l'ensemble des transformations que ces rapports subissent. Comme, sur le plan de l'information, l'attitude comparative augmente la qualité des connaissances, de même elle élargit l'expérience en ce qui concerne la transformation des analyses dans une pratique sociale.

Ces dernières remarques servent à préciser le cadre dans lequel intervient ce qu'on pourrait appeler une « anthropologie indigène », i.e. l'intérêt d'un anthropologue pour les rapports sociaux existant dans sa propre société. Ce type de démarche tend à devenir un outil de changement global de la société. Parce qu'elle cherche des solutions à des problèmes précis, l'anthropologie « indigène » risque d'abandonner un peu hâtivement, dans la pratique, ce qu'elle semble conserver sur le plan théorique et qui sert à la caractériser, soit l'attitude comparative. Une anthropologie en milieu québécois s'inscrit d'emblée dans ce contexte. Il ne faudrait pas que, analysant le système d'enseignement comme système de reproduction sociale, par exemple, les futurs anthropologues québécois l'isolent à la fois du contexte plus global dans lequel il s'inscrit et des autres systèmes similaires dans d'autres pays et sur d'autres continents.

Les « attitudes » qui ont fait l'objet de notre attention jusqu'à maintenant s'appliquent à d'autres domaines qu'à l'anthropologie. La comparaison s'inspire ici davantage du projet de l'analyse anthropologique comme nous l'avons vu, et, en ce sens, elle lui fournit un élément de spécificité. Une autre attitude, bien que présente dans d'autres disciplines des sciences sociales, caractérise l'anthropologie : il s'agit de l'insistance sur *l'observation* et la *participation* (ce que les anglosaxons appellent *participant observation* et qu'on traduit le plus sou-

vent littéralement par « observation participante »). L'originalité de la démarche de l'anthropologue, au cours d'une recherche sur le terrain, tient à sa tendance à vouloir s'intégrer le plus possible à la population qu'il étudie. Il convient cependant de se rappeler que ce type d'expérience, longtemps présenté comme le seul valable pour le bon anthropologue, ne constitue qu'une activité parmi d'autres. Plusieurs études s'effectuent maintenant à partir de documents écrits, archives ou autres, qui ne requièrent pas, dans un *premier temps*, l'attitude de l'observation directe et de la participation. Néanmoins, les analyses anthropologiques tentent d'expliquer les formes actuelles de rapports sociaux afin de donner à ceux qui vivent ces rapports des éléments susceptibles de résoudre les problèmes qu'ils présentent ou de modifier ces rapports. Dans une telle perspective, il importe, sinon de connaître le point de vue des acteurs, du moins de s'imprégner du vécu des gens sur lesquels porte l'enquête de l'anthropologue. L'attitude de participation liée à l'observation directe demeure donc une des caractéristiques de l'anthropologie.

Un exemple illustrera mieux l'intérêt que dénotent l'observation et la participation. Il est possible, à partir d'une recherche d'archives ou d'autres documents écrits, de tenter d'expliquer comment se sont formées les « réserves » dans lesquelles vivent les Amérindiens de nos jours. La domination de la population blanche à travers l'économie monétaire (traite des fourrures), jointe au racisme face aux autochtones apportent autant d'indices explicatifs de cette « sédentarisation » des Amérindiens ou même des mesures légales qui ont entraîné le contrôle des populations indigènes. Mais qu'est-ce qu'une « réserve » ? Que représente la vie dans de telles conditions ? Ces interrogations peuvent trouver réponse dans le vécu, dans la participation de l'anthropologue à la vie d'une réserve. Sur un plan comparatif, les expériences vécues par les Porto-Ricains ou les Noirs dans certaines villes américaines ou dans les bantoustans d'Afrique du Sud aident peut-être à saisir les mécanismes de domination utilisés par le pouvoir établi. La dimension du vécu, la possibilité de l'observer, d'en parler avec les acteurs et de l'expérimenter soi-même, en un mot d'y participer, confèrent une qualité particulière à l'analyse de l'anthropologue. Pour cette raison, et quelles que soient par ailleurs les orientations théoriques et personnelles de ce dernier, l'attitude de participation garde encore tout son sens.

3. Les phases d'un processus de recherche

[Retour à la table des matières](#)

Maintenant que nous avons abordé les questions générales concernant la recherche, nous poursuivrons en examinant comment se déroule ce processus dans ses grandes lignes. Encore une fois, l'éclairage demeure anthropologique, bien que, de toute évidence, les remarques que nous allons faire valent aussi pour d'autres situations de recherche. Mais au lieu de mettre uniquement l'accent sur la période de « terrain » proprement dite, i.e. sur la cueillette de matériaux concernant un sujet particulier, et de discuter de chacune des techniques qui s'offrent au chercheur, l'expérience tend à prouver qu'il est utile, dans un premier temps, de saisir les contours d'une situation d'analyse, d'appréhender l'ensemble du processus.

On garde souvent l'impression, à la lecture des auteurs spécialisés en matière de techniques et de méthodes, que le travail de l'anthropologue débute sur le « terrain ». Pourtant, une recherche commence bien avant, plus précisément au moment d'effectuer des lectures, de constituer une *bibliographie*. En fait, les réflexions d'un auteur ou encore le sujet d'une recherche menée par un autre auteur seront peut-être à l'origine de la formulation d'une hypothèse qu'on voudra vérifier ou d'un intérêt pour un thème de recherche.

Très tôt, il faut apprendre à monter un fichier de lectures, à noter des passages d'auteurs qui nous frappent ainsi que les réflexions personnelles que nous suggèrent ces lectures. Une recherche débute véritablement avec l'utilisation de fiches bibliographiques et analytiques. Un tel système facilite, par exemple, la localisation rapide des citations utiles pour un travail et la conservation de références précises

sur des sujets d'intérêt. Négliger cet aspect ne s'avère jamais rentable, même à court terme.

Les lectures soulèvent des interrogations et fournissent parfois des solutions possibles. De toute façon, elles peuvent toujours susciter la rédaction *d'hypothèses* sur un sujet, et partant, la mise au point d'un projet de recherche. Une présentation cohérente devrait comporter une ou des hypothèses inscrites dans un *cadre théorique général* permettant d'interpréter l'ensemble des rapports sociaux d'une société et énonçant les règles du passage de la théorie à la pratique. Par exemple, avec l'urbanisation rapide et croissante du Québec se développe ce qu'un anthropologue américain, Oscar Lewis (1963), a appelé la « culture de pauvreté ». Un modèle théorique fondé sur les contradictions à l'intérieur des rapports sociaux de production serait peut-être désigné pour servir de guide dans l'élaboration des hypothèses (Bernier, 1974).

Une fois élaboré le projet de recherche précisant les hypothèses à vérifier, il faut entreprendre des démarches. Pour obtenir une *subvention*. Il existe au Canada et au Québec des organismes qui financent les recherches en sciences humaines. Ils évaluent la qualité et l'intérêt des sujets qui leur sont proposés et allouent des fonds sur la base du budget qui leur est soumis en même temps que le projet. La plupart du temps, l'allocation de subventions dépend du sérieux que représente un projet aux yeux des évaluateurs. Il n'en reste pas moins que c'est au moment de mettre en marche un projet qu'apparaît toute l'importance de la définition précise des hypothèses de base et de la façon dont elles se rattachent à une théorie explicative générale appropriée.

Aussitôt les fonds obtenus commence le travail sur le « terrain » *proprement dit*. Longtemps, on a considéré que cette phase du processus devait, d'une part, s'appliquer presque exclusivement aux sociétés non occidentales, et, d'autre part, privilégier les rencontres avec des informateurs (i.e. interrogation par l'anthropologue de certaines personnes sur le thème de sa recherche, à l'aide d'un questionnaire ou au cours d'entrevues). Ces deux « obligations » tendent à s'atténuer. Concrètement, cela revient à dire que certains anthropologues s'inté-

ressent à ce qui se passe au Québec et travaillent à partir des archives pour comprendre et expliquer certaines situations actuelles ².

En gros, la cueillette des informations que le chercheur analysera après coup se concentre surtout dans cette phase. Les ouvrages de techniques et de méthodes renvoient principalement à cette partie du processus. Entrevues, questionnaires, recensements, inventaires économiques, généalogies, histoires de vies représentent autant de techniques destinées à récolter de l'information, à s'imprégner de la situation que l'on veut décrire, analyser et éventuellement modifier. Durant cette même période s'élabore la réflexion critique et analytique de la démarche de l'anthropologue sur les techniques qu'il utilise et sur leur rendement dans cette situation de recherche.

Après 6, 12 ou 15 mois de « terrain » selon la recherche, il est temps de procéder à *l'analyse* des matériaux recueillis. Pour traiter ces données à la fois hétérogènes et d'un volume assez imposant, il apparaît essentiel d'établir un système de *codification*, sous peine de se voir dépasser par l'ampleur de la tâche. En fait, la formule idéale consiste à pouvoir récolter les informations à partir d'un système de codification, de catégories déterminées au départ. Mais cette procédure s'avère rarement possible dans un premier temps de recherche, surtout si le travail sur le « terrain » porte sur un sujet peu ou mal connu. Des « catalogues » (Murdock, 1961 ; Royal Anthropological Institute, 1967) peuvent servir à l'établissement d'un système de codification, mais il est peut-être préférable de ne pas s'enfermer au départ dans des catégories qui enlèveront une certaine spontanéité à la recherche de l'information. De toute façon, la codification *a posteriori* prévaut souvent.

Le classement des données par catégories présente l'avantage d'en faciliter la compilation et aussi de combiner ce fichier analytique de notes tirées de l'enquête sur le « terrain » avec celui de notes de lectures. Par exemple, si un travail porte sur l'éducation comme système de

² Cette remarque ne réduit en rien le poids de ce que doit représenter l'attitude comparative et celle de participation, qui continuent de caractériser la démarche anthropologique.

reproduction sociale, on peut créer un certain nombre de catégories pour classer les données :

1. Enseignement
 - 1.1 Scolarisation
 - 1.2 Autres types d'instruction
2. Socialisation
 - 2.1 Enfants
 - 2.2 Adolescents
3. Idéologie
 - 3.1 Valeurs de la classe dominante
 - 3.2 Régime politique

Ce n'est là qu'un aperçu sommaire de ce que pourrait être le système de codification. Il s'agira alors, au moment de relire les notes d'enquête et de lecture, de faire correspondre chaque séquence d'information à une catégorie indiquée par une série de chiffres ou de lettres. Lors de l'analyse des thèmes, il sera plus facile de repérer les informations à traiter dans la masse de documents, et de les relier à des données comparatives accumulées au cours des lectures de même qu'à des réflexions plus théoriques. Ce travail un peu fastidieux devient vite rentable au moment de la *rédaction d'un rapport*.

La dernière phase de l'ensemble d'un processus de recherche consiste dans la présentation de l'analyse sous ses différentes formes, i.e. sous ses dimensions théoriques et pratiques. Les moyens audiovisuels (rubans magnétoscopiques, films) reçoivent avec raison de plus en plus d'attention de la part des chercheurs. Ces instruments s'avèrent d'une très grande utilité, surtout lorsqu'il s'agit de faire connaître aux populations les fruits du traitement analytique que l'anthropologue a fait subir aux informations qu'elles lui ont fournies. Malgré l'intérêt grandissant et l'apport capital du son et de l'image, on ne doit pas délaissier l'écrit. Ce moyen de communication, plus facile à manier et à diffuser que les autres, continue de jouer un rôle prépon-

dérant auprès de la population. On aurait tort de croire que « parler » avec le film est plus simple que de « parler avec l'écrit ». Les deux moyens d'expression exigent une présentation logique, un « montage ». Dans chaque cas, il faut pouvoir « écrire » correctement. L'écrit possède l'avantage de coûter moins cher. Quelle que soit la qualité du travail d'un anthropologue avant l'étape de la rédaction d'un rapport, c'est en définitive sur ce dernier aspect que ses pairs le jugeront et que les gens desquels il a obtenu des informations l'apprécieront. On ne saurait trop insister sur l'attention continuelle que nécessite l'analyse anthropologique. Aucune phase de ce processus ne doit être négligée.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Le Québec connaît depuis 15 ou 20 ans des transformations rapides dans tous les secteurs. Ces phénomènes entraînent des changements dans les rapports sociaux, comme le démontre l'exploitation grandissante de la majorité par une minorité d'individus contrôlant les décisions économiques et politiques. De plus en plus de Québécois cherchent à comprendre ce qui se passe dans leur pays. L'anthropologie leur fournit des théories explicatives générales. Mais ces dernières demandent à être continuellement reprises, élaborées, poussées plus loin. L'utilisation de techniques précises et leur mise au point à travers une réflexion analytique et critique sur l'ensemble des procédures de chaque situation de recherche représentent les règles de base pour parvenir à de tels résultats. Sans cette démarche lente et systématique face aux phénomènes à étudier, il y a peu de chances de parvenir à des modèles explicatifs valides et à des résultats sûrs.

Une des lacunes les plus évidentes du projet anthropologique réside dans le manque de connaissance des règles qui permettent de transformer les analyses en moyens d'action précis et pratiques sur les

situations observées par le chercheur. Ce travail de mise en application ne fait que commencer. Il devra s'appuyer sur des techniques et des méthodes renouvelées peut-être, mais sûrement présentées de façon plus systématique qu'elles ne l'ont été par le passé.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

BEATTIE, John, (1965). *Understanding an African Kingdom : Bunyoro*. N.Y., Holt, Rinehart and Winston, 61 p.

BEATTIE, John, (1972). *Introduction à l'anthropologie sociale*. Paris, Payot, chap. VI, pp. 96-110.

BERNIER, Bernard, (1974). « Culture de la pauvreté et analyse de classes », in *Anthropologica*, Vol. XVI, I, pp. 41-58.

BERREMAN, Gerald D., (1962). *Behind Many Masks : Ethnography and Impression Management in a Himalayan Village*. University of Kentucky, Monograph, 4, 24 p.

BERREMAN, Gerald D., (1968). « Ethnography : Method and Product » in James A. Clifton, *Introduction to Cultural Anthropology*. Houghton Mifflin Co., Boston, pp. 337-373.

COPANS, Jean, (1974). *Critiques et politiques de l'anthropologie*. Paris, Maspéro, 152 p.

FREILICH, Morris (ed.), (1970). *Marginal Natives : Anthropologists at Work*. N.Y. Harper and Row, 624 p.

GRAWITZ, Madeleine, (1974). *Méthodes des sciences sociales*, 2e édition. Paris, Dalloz, 1076 p.

HENRY, Frances and Saberwal, Satish (eds), (1969). *Stress and Response in Fieldwork*. N.Y. Holt, Rinehart and Winston, 79 p.

HYMES, Dell (ed.), (1972). *Reinventing Anthropology*. N.Y. Pantheon Books, 470 p.

LANGNESS, L.L. (1965). *The Life History In Anthropological Science*. N.Y., Holt, Rinehart and Winston, 82 p.

LECLERC, Gérard, (1972). *Anthropologie et colonialisme*. Paris, Fayard, 256 p.

LÉVI-STRAUSS, Claude, (1952). *Anthropologie structurale*. Paris, Plon, 454 p.

LEWIS, Oscar, (1963), *Les enfants de Sanchez*. Paris, Gallimard, 639 p.

MAUSS, Marcel, (1967). *Manuel d'ethnographie*. Paris, Payot, 262 p.

MIDDLETON, John, (1970). *The Study of the Lugbara. Expectations and Paradox in Anthropological Research*. N.Y., Holt, Rinehart and Winston, 78 p.

MILLS, Wright C., (1967). *L'imagination sociologique*. Paris, Maspéro. 236 p.

MURDOCK, George Peter et alii, (1961). *Outline of Cultural Materials*, 4th Edition, New Haven, Human Relations Area Files, 164 p.

NAROLL, Raoul et COHEN, Ronald (eds), (1970). *A Handbook of Method in Cultural Anthropology*. N.Y., The Natural History Press, 1017 p.

PELTO, Pertti, (1970). *Anthropological Research : The Structure of Inquiry*. N.Y., Harper and Row, 370 p.

PELTO, Pertti et PELTO, Gretel, (1973). « Ethnography : The Fieldwork Enterprise » in J.J. Honingmann (ed), *Handbook of Social and Cultural Anthropology*. Chicago, Rand McNally, pp. 241-288.

POIRIER, Jean (ed), (1968). *Ethnologie générale*. Paris, Gallimard (Pléiade), 1907 p.

ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, (1967). *Notes and Queries on Anthropology*. 6th Edition, London, Routledge, 403 p.

SPINDLER, George D. (ed.), (1970). *Being an Anthropologist*. N.Y., Holt, Rinehart and Winston, 304 p.

TREMBLAY, Marc-Adélar, (1968). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*. Toronto, McGraw Hill, 425 p.

WILLIAMS, Thomas Rhys, (1967). *Field Methods in the Study of Culture*. N.Y., Holt, Rinehart and Winston, 76 p.